

Pour sa seconde année, l'Observatoire de la finance durable s'exporte à l'international avec le lancement du One Planet Data Hub !

Paris, le 28 octobre 2021

Un an après son lancement, l'[Observatoire de la Finance durable](#) s'enrichit en intégrant un suivi des engagements des acteurs financiers en matière de finance durable et grâce à la mise à jour indicateurs de suivi de la transformation des pratiques et flux financiers. Cet Observatoire, co-piloté par les fédérations professionnelles, Finance For Tomorrow et Paris Europlace, a été annoncé dans le cadre de la [déclaration de place du 2 juillet 2019](#) et lancé à l'occasion du Climate Finance Day 2020. Il rend compte des réalisations et des actions des parties prenantes de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable pour le secteur des assurances, banques, capital-investisseurs, sociétés de gestion et sociétés spécialisées.

MISE A JOUR DES CHIFFRES CLES DE LA FINANCE DURABLE

Le volet "Transformation des pratiques et flux financiers" de l'Observatoire, **publiant les données agrégées par activités financières, présente les chiffres clés finance durable de la Place de Paris pour l'année 2021, 2020 et 2019**. Cette historisation de la donnée permet de constater l'évolution des acteurs, pratiques et flux financiers sur ces deux premières années, et sera enrichi au fil des ans. La collecte des données a été réalisée avec le soutien des fédérations et associations professionnelles. Des améliorations visuelles ont aussi été menées sur la publication des données, afin d'améliorer la lecture des graphiques et d'apporter une dimension pédagogique aux outils.

Quelques chiffres clés issus de l'Observatoire :

Investissements et financements contribuant à la transition :

- Assurances (FFA) :
 - o **114 Mds € d'encours d'investissements verts** à fin 2020 soit 5,4 % du total des encours gérés par les assureurs français dont **43Mds € investis dans des Green Bonds**
 - o **73,6 Mds € d'encours d'unités de compte labellisés responsables, vertes et/ou solidaires** à fin 2020 soit 17 % des encours en unités de compte
- Banques (FBF) :
 - o **200 Mds € de prêts et crédits verts en 2020** dont **44 Mds € de prêts pour financer des infrastructures d'énergies renouvelables**
- Sociétés de capital-investissement (France Invest) :
 - o En 2020 **1,2 Mds€ ont été investis dans les Cleantechs** dont 314 M€ dans les énergies renouvelables
- Sociétés de gestion (AFG) :
 - o **Label ISR : 603 Mds€ d'encours** dans 786 Fonds gérés par 147 Sociétés de gestion (au 24/10/2021)
 - o **1587 Mds € d'encours de la gestion Investissement Responsable** (considérés comme article 8 et 9 selon le règlement SFDR)
- Etablissements de financement spécialisé (ASF) :
 - o Les **financements de véhicules hybrides ou électriques** pour les particuliers atteignent **près de 1,5 Mds €** en 2020.

Exposition charbon :

- Assurances : **16 Mds € d'exposition au charbon thermique** fin 2020 soit **0,8 %** des actifs gérés
- Sociétés de gestion : **13 Mds € d'encours exposés au charbon** en 2020 soit **0,36 %** des encours.
- Banques : **2,1 Mds € d'exposition au charbon soit 0,16%** du portefeuille de prêt aux entreprises des banques

SUIVI ET DECRYPTAGE DES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS

L'Observatoire recense en 2021 plus de 1 300 engagements publics, mobilisant 370 acteurs volontaires.

Pour l'exercice 2021, plusieurs nouveautés ont alimenté le volet engagements individuels :

- **Un guide des engagements** a été élaboré en coordination avec les superviseurs afin de préciser les attentes de l'exercice, les règles de publication des engagements, et les **critères minimums attendus pour assurer la bonne structuration et la complétude des informations**. L'ensemble des engagements fait désormais l'objet d'un travail d'analyse pour vérifier leur conformité avec ces critères.

Détail sur les critères minimums : Un engagement bien structuré, et donc considéré comme conforme, doit concerner un enjeu environnemental, social ou de gouvernance (ESG), spécifier clairement les actifs financiers concernés et la portée de son action, être inscrit dans un calendrier et avoir un objectif clair. Si un engagement ne répond pas à ces critères minimums, il est identifié comme "Non conforme".

- La partie engagements individuels s'est enrichie **du suivi des engagements**. Les acteurs ayant communiqué une source de suivi public sur leurs engagements sont identifiés sur le site.
- Enfin, une vision analytique des engagements est désormais disponible grâce à des grilles de lecture. Celle-ci permet de faciliter la lisibilité des engagements individuels en **décrétant leur contenu et leur périmètre**.

Ces engagements sont mis à jour de façon continue, les acteurs financiers non présents à ce jour sont invités à **s'engager et à rejoindre cette initiative**.

COMITE SCIENTIFIQUE ET D'EXPERTISE DE L'OBSERVATOIRE

Le comité scientifique et d'expertise de l'Observatoire, organe indépendant **veillant à la rigueur scientifique du projet**, a émis deux séries de recommandations cette année. Une première portant sur **le charbon et les indicateurs de l'Observatoire** en février et une deuxième en septembre sur les énergies fossiles non conventionnelles et les stratégies **d'alignement**. La première série de recommandations a donné lieu à des échanges avec les fédérations professionnelles et à des **évolutions sur l'Observatoire**, notamment dans le détail de la chaîne de valeur de politiques charbon et dans la mise en perspective des données sur le site de l'Observatoire. La seconde série de recommandations sera analysée pour le prochain exercice.

UN PROJET PILOTE POUR LE ONE PLANET SUMMIT

Le One Planet Summit annonce aujourd'hui **le lancement du One Planet Data Hub** qui a l'objectif d'encourager à la transparence tous les secteurs économiques et financiers et qui servira de synthèse globale pour donner de la lisibilité **au suivi et à l'impact réel des engagements**. L'Observatoire français y contribuera. Soutenu par le réseau des places financières vertes (FC4S), l'Observatoire atteint donc dès sa deuxième année **l'objectif de dissémination qui lui a été fixé par l'Union européenne** dans le cadre de la subvention LIFE. L'Observatoire sera aussi promu à l'occasion de la COP26.

Thierry Déau, Président de Finance For Tomorrow et PDG de Méridiam a déclaré : « *Finance for Tomorrow est fière des travaux et des publications de l'Observatoire de la finance durable et de son comité scientifique et d'expertise. Avec le suivi et le décryptage des engagements, c'est en un an, deux pas en avant vers les objectifs fixés lors de l'accord de place et la transparence de la transformation du secteur financier !* »

Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie et des Finances et de la Relance a déclaré : « *L'Observatoire lancé par la Place de Paris constitue une avancée notable pour la définition d'une stratégie de place en matière de finance durable. Il est à l'origine d'un exercice indispensable de transparence des données financières en matière climatique. Cette initiative pionnière doit servir d'exemple au One Planet Data Hub dont nous annonçons le lancement aujourd'hui !* »

A propos :



Finance for Tomorrow est la branche de Paris EUROPLACE lancée en juin 2017 pour faire de la finance verte et durable un élément moteur du développement de la Place de Paris et la positionner en centre financier de référence sur ces enjeux. Les près de 80 membres et observateurs de Finance for Tomorrow s'engagent dans une charte commune à contribuer à réorienter les flux financiers vers une économie bas-carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU. Finance for Tomorrow est présidée par Thierry Déau, Président Directeur général et fondateur de Meridiam.



With the contribution of the European Union LIFE program.

The European Commission is not responsible for any use that may be made of the information it contains.

Huit acteurs clés de la finance durable en France se sont réunis sous la coordination de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME), sur un programme inédit d'ingénierie financière d'un budget de 18 millions d'euros, et doté de 10 millions d'euros de financement par la Commission Européenne (programme LIFE qui soutient des actions favorisant la mise en œuvre de politiques européennes). Ce projet, Finance ClimAct, vise à développer des méthodes et outils nouveaux, et à les intégrer aux processus de décisions et de pilotage des différentes parties prenantes du secteur financier. Cette stratégie s'inscrit directement dans l'Accord de Paris, qui vise à « rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de GES et un développement résilient au changement climatique ».

Contacts presse :

Juliette Rama-Testu : jrama-testu@fargo.agency

Fanny Vidal : fvidal@fargo.agency

Amélie Verone : averone@fargo.agency

Raphaël Lebel : r.lebel@financefortomorrow.com